



Attestation d'assurance responsabilité civile professionnelle

La Mutuelle du Mans Assurances IARD / MMA IARD SA atteste que

DIAG ENERGY
M. DUVALLET
8 BIS, RUE DE LA VALLEE
28220 DOUY

Est titulaire d'un contrat d'assurance groupe n° 114.231.812, souscrit par la Fédération Interprofessionnelle du Diagnostic Immobilier (FIDI), garantissant sa responsabilité civile professionnelle pour ses activités de diagnostic immobilier :

- diagnostics légaux et réglementaires réalisés dans le cadre de la transaction, de la location ou découlant des obligations des propriétaires d'immeuble.

Le montant de la garantie responsabilité civile professionnelle est fixée à 300 000 euros par sinistre et 500 000 euros pour l'ensemble des sinistres d'une même année d'assurance.

Date de prise d'effet du contrat : 01/07/07

Certifie que l'assuré est actuellement à jour du paiement de ses cotisations d'assurance.

La présente attestation, valable pour la période du 01/01/2008 au 31/12/2008 a été délivrée pour valoir ce que de droit. Elle ne peut engager les MMA au-delà des conditions générales et particulières du contrat auquel elle se réfère.

Fait à Bordeaux, le 10 janvier 2008

L'assureur, par délégation, l'Agent Général

SUBERVIE ASSURANCES
Agence Générale
30, cours du Maréchal Juin
B.P 29
33023 BORDEAUX CEDEX
Tél : 0556912067 Fax : 0556919575
Email : subervie.assurances@mma.fr



MUTUELLES DU MANS ASSURANCES
SUBERVIE ASSURANCES
Agence Générale
30, cours du Maréchal Juin
B.P. 29
33023 BORDEAUX CEDEX
Tel. 05 56 91 20 67
Fax 05 56 91 95 75